

Référence : C.N.512.2023.TREATIES-XXVII.7.d (Notification dépositaire)

ACCORD DE PARIS
PARIS, 12 DÉCEMBRE 2015

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD : EXTENSION
TERRITORIALE À L'ÉGARD DE GUERNESEY ¹

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 6 décembre 2023.

(Traduction) (Original: English)

... le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord étend l'application de la ratification de l'Accord par le Royaume-Uni à Guernesey (qui comprend les îles habitées de Guernesey, Herm, Jethou et Lihou, mais non les juridictions d'Aurigny et de Sercq) dont le Royaume-Uni est responsable des relations internationales.

Le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord considère que l'extension de l'Accord à Guernesey prend effet à la date du dépôt de la présente notification...

Le 18 décembre 2023



¹ Voir notification dépositaire C.N.869.2016.TREATIES-XXVII.7.d du 18 novembre 2016 (Ratification : Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).